

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ PARITAIRE EBP DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

PROJET de procès-verbal de la réunion du comité paritaire EBP FP, tenue le 2 novembre 2021 à 14h15 sur la plateforme Teams.

PRÉSENCES :

POUR LE CENTRE DE SERVICES

Jérôme Carette
Rémi Dufour
Manon Lepage
Julie Truchon

POUR LE SYNDICAT

Karine Côté
Jessika Julien
Joël Gagné
Éric Paradis

ABSENCES :

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
1.	MOT DE BIENVENUE	<p>M. Jérôme Carette souhaite la bienvenue aux membres du comité.</p> <p>M. Joël Gagné est responsable du secrétariat.</p>	
2.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	<p>Monsieur Jérôme Carette fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue ; 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ; 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 avril 2021; 4. Règles budgétaires; 5. Affaires nouvelles : <ol style="list-style-type: none"> 5.1 _____ 5.2 _____ 6. Levée de la rencontre. 	<p>L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Mme Jessika Julien.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p>
3.	LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2021	<p>Mme Julie Truchon fait la lecture du procès-verbal.</p> <p>Aucun suivi.</p>	<p>L'acceptation du procès-verbal est proposée par Mme Karine Côté.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p>
4.	RÈGLES BUDGÉTAIRES	<p>M. Rémi Dufour présente les différentes mesures et leur utilisation :</p> <p>Mesure 15021 : L'entraide éducative et accompagnement pédagogique au montant de 29 028\$ a été utilisée en grande partie à l'embauche de l'enseignante-orthopédagogue.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Mesure 15197 :</p> <p>La mesure Accroche-toi en formation professionnelle dont la somme s'élève à 246 104\$ est utilisée en support aux enseignants dans le but de soutenir les élèves afin de les rendre compétents sur le marché du travail.</p> <p>Des montants sont puisés dans cette mesure pour les services de l'orthopédagogue, de la travailleuse sociale, de trois conseillers pédagogiques dont l'un en technopédagogie ainsi que pour l'ajout d'une ressource partielle au secteur santé.</p> <p>Un montant avoisinant 60 000\$ demeure disponible.</p> <p>Un montant est également réservé à Forgescom en support au développement en usinage, notamment pour amener des élèves à la Reconnaissance des acquis de compétences (RAC).</p> <p>Mesure 15191 :</p> <p>À propos de la RAC, M. Éric Paradis demande de quelle façon est utilisée la mesure 15191, Soutien à l'accompagnement dans la démarche de RAC, pour laquelle 50 571\$ provient du volet 1 et 121 258\$ du volet 2.</p> <p>M. Dufour explique qu'une secrétaire a été engagée à temps plein pour la gestion des dossiers de la RAC. Un transfert est aussi effectué vers Forgescom pour les agents de développement. De plus, un montant de 20 000\$ sera utilisé pour la nouvelle ressource au secteur santé qui effectuera également de la RAC.</p> <p>Mme Manon Lepage mentionne qu'une partie de la mesure Accroche-toi en formation professionnelle est répartie dans les secteurs afin de soutenir le personnel enseignant au besoin.</p> <p>Mesure 15377 :</p> <p>La mesure Professionnels en soutien à la réussite des élèves sert également une partie des services en orthopédagogie.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>M. Jérôme Carette mentionne avoir reçu une estimation du montant alloué pour le soutien à la composition de la classe découlant des mesures négociées dans le cadre de l'Entente nationale 2020-2023. Il s'agit d'une somme de 12 330\$. Dans l'attente d'une confirmation, M. Dufour précise que cette somme n'a pas encore été investie.</p> <p>M. Carette ajoute qu'une démarche de consultation avec le comité de répartition des ressources devra aussi avoir lieu.</p> <p>Mesure 15113 :</p> <p>M. Paradis demande de l'information sur la mesure 15113 qui est en lien avec les Projets spéciaux en entrepreneuriat en formation professionnelle.</p> <p>Mme Lepage précise que cette mesure sert à aller chercher des sommes pour le déploiement de projets spéciaux. Des projets de microentreprises en ébénisterie et en horticulture font l'objet d'une demande.</p> <p>La date limite étant le 19 novembre, une réponse viendra ultérieurement. Une somme autour de 10 000\$ est attendue.</p>	
5.	AFFAIRES NOUVELLES	Rien à ce point.	
6.	LEVÉE DE LA RENCONTRE	Levée de la rencontre à 15 heures.	La levée de la rencontre est proposée par Mme Manon Lepage. Acceptée à l'unanimité.

Joël Gagné secrétaire de la rencontre

Monsieur Éric Paradis, président
Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean (CSQ)

Monsieur Jérôme Carette, directeur
Service des ressources humaines